

ENGAGEMENT : APRÈS-MINES

Des centrales photovoltaïques s'implantent sur d'anciens sites miniers

Orano Mining s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable. Le groupe Orano met ainsi en avant la complémentarité entre énergies nucléaire et renouvelables, et participe à l'atteinte des objectifs de la COP 21, tout en donnant une seconde vie aux anciens sites miniers.



Site de La Commanderie (Vendée, France)

Pour cela, en s'associant à des porteurs de projets, Orano favorise la mise en place de parcs photovoltaïques sur des anciens sites miniers ou stockages de résidus miniers.

Aujourd'hui 4 centrales photovoltaïques sont déjà en production sur les anciens sites miniers réaménagés par Orano. Deux sont situées dans le sud de la France, sur le site du Bosc, près de Lodève, et deux autres à l'ouest, sur les sites de la Commanderie et de l'Ecarpière. La production totale de ces sites est équivalente, aujourd'hui, à la consommation de 10 000 foyers.

L'objectif du Groupe est d'ici 2025, d'avoir en France 13 parcs photovoltaïques en activité sur près de 200 hectares, avec une puissance maximale de 135 MWc soit une production équivalente à la consommation moyenne d'environ 65 000 foyers, soit l'équivalent de la population de la ville de La Rochelle, ou plus de la moitié des habitants de la Creuse.

Dans le choix de ses sites et afin de permettre une gestion raisonnée, diversifiée et équilibrée de ses anciens sites miniers, le groupe exclut les zones à fort enjeux environnementaux, c'est-à-dire les zones où la biodiversité qui s'est réinstallée après exploitation a un intérêt particulier et doit être protégée.

Pour les 9 prochains projets, Orano s'engage à réaliser avec les porteurs de projet, les dossiers nécessaires afin de prouver techniquement (d'un point de vue radiologique, hydraulique et géotechnique) la compatibilité d'un projet photovoltaïque avec le site, et à valider les études d'impact (environnemental, sociétal et paysager) associées.